



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Ce numéro de rentrée de CFR Echos consacre la reprise des réunions de Bureau de la CFR et la nécessité de tenir les réunions statutaires, notamment AG, avant la fin de cette année 2020. Cette épidémie toujours présente ne peut toutefois justifier d'un blocage complet de nos échanges ; ainsi nos Fédérations comme nos Commissions s'organisent pour assurer un minimum de leurs activités vers leurs adhérents ou leurs membres. Même si les pouvoirs publics sont toujours à la peine dans la gestion de l'épidémie, la période à venir n'en sera pas moins nécessaire à reprendre le cours normal de l'examen des dossiers qui sont déterminants pour la préparation du futur proche tels que, notamment, la présentation au Parlement des projets de loi de finances (PLF et PLFSS) ainsi que ceux relatifs aux réformes (retraite, autonomie, ...) dont l'examen n'échappera pas aux instances de la CFR. Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 7 septembre 2020

Impacts de la pandémie : Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents après une interruption présentielle des activités du Bureau depuis le 17 février dernier ; le Covid-19 a aussi interrompu les activités habituelles des associations membres avec des conséquences économiques et un risque de désaffection. La restauration des contacts doit donc être organisée en alternant réunions physiques et rencontres virtuelles.

Dossier appel d'offres Mutuelles : A ce jour, quatre Fédérations ont régularisé le contrat « Mutualia » ; il est souhaité que son nouveau responsable active le plan de communication ; J. Portier (Commission « Santé ») est chargé de prendre contact.

Assemblée générale et Conseil d'administration 2020 : L'épidémie a entraîné le report du 19 mars au 12 octobre des réunions statutaires. Le Bureau de février avait validé une partie des documents dont le complément est validé ce jour. Au conseil du 12 octobre, seront à valider les nominations aux postes de Secrétaire général, de Secrétaire général Adjoint et du Trésorier adjoint, ainsi que la participation du Responsable des Délégués CFR aux réunions du Bureau en qualité de Personne qualifiée et la désignation, au même titre, de M. Charles Berder de l'UFR/fp.

Organisation territoriale : Délégués CFR et Représentants dans les CDCA : Le Bureau rappelle que la Commission « Autonomie » est en charge du pilotage de la mise en commun des ressources dans les départements. Pour les Délégués CFR, le remplacement de M. Michel Amary est à organiser ; les Fédérations sont sollicitées pour les appels à candidatures.

Point sur la réforme des retraites : Le dossier est en instance auprès du Secrétaire d'Etat ; la demande faite par courrier adressé en mars dernier à M. Alain Milon, Président de la Commission des affaires sociales du Sénat sur la demande de participation de la CFR à la gestion de la Caisse Nationale de Retraite Universelle a reçu une réponse « attentionnée ».

Les incertitudes sur la revalorisation des retraites et l'évolution de la CSG ont été évoquées avec la relance d'une action commune avec la CFDT (contact avec avocat) sur la suppression de la cotisation maladie de 1% sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco.

Lois « Ségur » sur la santé, « Grand Age » et projet de « 5^{ème} risque » : Le courrier adressé à M. Laurent Vachey est rappelé ; il était joint en annexe au précédent numéro 073 de CFR Echos de juillet dernier.

Réunions du Bureau 2020 : les prochaines réunions se tiendront en présentiel.

Réunions des Commissions

Commission « Retraite » : Au-delà des échanges réalisés par courriel, la Commission envisage de tenir sa prochaine réunion par visioconférence permettant la présence d'un maximum de membres participants ce qui ne peut être le cas en présentiel.

Commission « Santé » : La possibilité de tenir la réunion en visioconférence le 28 septembre prochain est en cours d'évaluation avec à son ordre du jour le suivi des travaux sur le « Ségur de la santé » et le déploiement du contrat de complémentaire santé CFR/MUTUALIA.

Confédération Française des Retraités

© Fédérations & l'union pour une protection sociale solidaire et durable.
Indépendance de toutes organisations, politiques ou syndicales.
La CFR a pour objectif de mieux faire entendre la voix des retraités.

EN SAVOIR PLUS >



Retraite



Santé



Autonomie



Citoyenneté



Europe

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

